

Matériel distribué le 7 mars 2019 :

- Feuilles récapitulatives des résultats de qualification du Championnat Genevois de Groupes (feuille rose).
- Feuilles de Tir pour le Concours Individuel FST.
- Estampilles pour les qualifications de groupe (estampilles jaunes).
- Feuilles de qualifications pour les Championnats Genevois Individuels.
- Estampilles pour Championnats Genevois Individuels (estampilles vertes).
- Estampilles pour Maîtrise Genevoise (estampilles bleues).

Quelques infos :

Une seule maîtrise genevoise à 300m est délivrée par année.

Depuis 2005, une nouvelle maîtrise (petite et grande) a été fabriquée pour l'ASGT, seules les personnes qui ne l'ont pas encore peuvent la tirer.

Si vous avez obtenu les points nécessaires pour la grande maîtrise, vous pouvez demander la petite maîtrise.

Facturation :

Une facture détaillée sera envoyée au responsable fusil 300m avec copie au président et trésorier de votre société mi-octobre.

Délais :

- 7 mars 2019 Distribution du matériel Champ Groupes + Champ. Genevois Ind.
- 4 mai 2019 Retour au responsable ASGT des qualifications pour le Champ. Genevois de Groupes.
- 10 mai 2019 Envoi de la liste des groupes qualifiés par mail au responsable Fusil 300m des sociétés et sur le site de l'ASGT.
- 17 août 2019 Retour au responsable ASGT des qualifications des Championnats Genevois Individuels et maîtrises.
Passé ce délai aucun résultat ne sera pris en compte
- 31 août 2019 Retour au responsable ASGT des feuilles du Concours individuel FST,
Passé ce délai plus aucun résultat ne sera pris en compte
- 04 sept 2019 Envoi de la liste des qualifiés aux Championnats Genevois Individuels par mail au responsable fusil 300m et sur le site de l'ASGT.

Les envois aux sociétés seront faits, selon les données indiquées sur le SAT : Président et responsable fusil 300m.

Le retour des documents est à adresser au Responsable Fusil 300m ASGT

JAKOB Laurent
Responsable Fusil 300m ASGT